

Titre professionnel Animateur d'équitation



Filière : Métiers du cheval

Niveau : Titre pro - CQP

Voies de formation au sein du réseau :

Apprentissage

Description de la formation

L'objectif de la formation est d'amener le stagiaire à maîtriser les situations de travail courantes d'un animateur d'équitation :

- L'encadrement et la conduite des actions d'animation et d'enseignement des activités équestres jusqu'au galop 4
- L'entretien et la maintenance de la cavalerie, du matériel et des installations
- La conception et la mise en œuvre de projets pédagogique.

En parallèle la formation est là pour permettre à l'apprenant de passer son galop 7 et ainsi préparer, s'il le désire, une entrée en BP JEPS activités équestres.

L'obtention de l'animateur d'équitation permet la validation des tests d'exigences préalables (TEP) du BP JEPS.

Compétences visées

- Accueil, encadrement, animation, communication, pédagogie et connaissance des publics
- Équitation, travail à pied
- Connaissances, soins et entretien des chevaux ou poneys, des installations et des équipements
- Environnement institutionnel et règlementaire, la fédération, le club
- Mise en situation professionnelle en structure

Débouchés métiers

Le titulaire du Titre pro animateur équestre est en mesure d'initier aux activités équestres sous l'autorité pédagogique d'un titulaire de diplôme de Niveau 4 ou plus dans les activités équestres. Il peut donc s'orienter vers le métier d'animateur soigneur en structure équestre.

Poursuite d'études

BP JEPS

Modalités

alternance : formation en présentiel au CFA et en entreprise

Lieux de formation

Apprentissage

CFA AgriCampus Laval
Centre de Formation d'Apprentis

321 route de Saint Nazaire

CS 8131953013 LAVAL Cedex

02 43 66 06 91

cfa.mayenne@educagri.fr